

# LA NOMENCLATURE DES ACTES PROFESSIONNELS INFIRMIERS : SÉCURISER ET OPTIMISER LA COTATION DE VOS SOINS INFIRMIERS

## PROGRAMME DE FORMATION

### FORMAT

- Programme présentiel
- Présentiel de 14h

### CIBLE

- Infirmiers en exercice libéral

### FINANCEMENT

- FIF-PL ou financement personnel (600€)

### RÉSUMÉ

La nomenclature générale des actes professionnels et notamment du titre XVI (soins infirmiers) est en évolution permanente.

Les modifications les plus récentes de la NGAP en 2012, 2014, 2017, 2018, 2019, 2021, 2022 et pour l'avenir de 2023 à 2024 sont sources d'inquiétude et les IDEL sont souvent interrogatives quant à la bonne application des cotations. En effet une mauvaise interprétation de la nomenclature des actes professionnels infirmiers peut parfois avoir des conséquences importantes en termes de facturation voire d'indus. Les infirmiers libéraux trouveront les réponses à leurs questions au cours de ces 2 journées et à l'issue de la formation, les apprenants seront en mesure d'appliquer les cotations justes ainsi que les obligations réglementaires au regard des soins effectués.

## OBJECTIFS DE FORMATION

### **Les principaux objectifs visent à permettre de :**

- ✓ S'approprier les dispositions générales de la NGAP
- ✓ Maîtriser les dispositions spécifiques de la NGAP contenue dans le titre XVI
- ✓ Connaitre les modifications des cotations des actes et les majorations
- ✓ Intégrer les actes nouveaux à sa pratique
- ✓ Savoir appliquer les bonnes cotations en fonction des soins prescrits et effectués
- ✓ Connaitre les règles de cumul des actes de soins
- ✓ Éviter les indus
- ✓ Savoir argumenter auprès des caisses en cas de désaccord.

## PROGRAMME

### Jour 1

L'accueil des participants se fait à partir de 8h30 avec un petit café.

À partir de 9h la formation débute par une présentation de l'expert et de l'organisme et un recueil des attentes de chacun. L'évaluation des connaissances et compétences sera réalisée en début de formation par des pré-tests.

Le déroulé du programme de la journée s'effectuera jusqu'à 18h00 avec des pauses de 15 minutes à 10h30 et 16h00.

Une pause déjeuner conviviale en compagnie de l'expert vous est offerte par La Formation-Santé.

### Jour 2

Toujours à partir de 8h30, accueil des participants avec un petit café.

À partir de 9h la formation reprendra après un rappel de la veille par l'expert.

Ce 2ème jour est consacré à l'étude de cas concrets et de simulation de situations de soins sous forme de prescriptions.

Le déroulé du programme de la journée s'effectuera jusqu'à 18h00 avec des pauses de 15 minutes à 10h30 et 16h00.



Une pause déjeuner conviviale en compagnie de l'expert vous est offerte par La Formation-Santé

Après la formation, les participants sont invités à remplir un questionnaire qui permet d'évaluer la satisfaction des stagiaires, la dynamique de la formation, le choix des méthodes, le contenu, la logistique.

L'évaluation de l'acquisition de connaissances et compétences sera réalisée en fin de formation par des post-tests.

C'est ainsi que se terminera la formation.

Nous nous tenons à votre disposition. N'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par mail :

05.24.67.10.39

[contact@laformation-sante.fr](mailto:contact@laformation-sante.fr)